

COMMUNE DE HERON

**RAPPORT
D'ADMINISTRATION GENERALE**

BUDGET 2010

Aux Conseillers Communaux,

Mesdames,
Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter conformément à l'article L1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le rapport sur l'Administration et la situation des affaires de la Commune.

Ce document a été arrêté en séance du Collège Communal du 1^{er} décembre 2009.

Tout en vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Par le Collège,

La Secrétaire,

Le Bourgmestre,

C. BOLLY

E. HAUTPHENNE

Actuellement le Conseil Communal est constitué de la manière suivante :

Monsieur Eric HAUTPHENNE, Bourgmestre ;

Monsieur Michel BOLLINGER ;
Madame Christelle FURLAN ;
Monsieur Louis LAMBERT, Echevins ;

Monsieur René DELCOURT,
Monsieur Roland DISTEXHE,
Monsieur Jules PONCELET,
Madame Nathalie HOUTHOOFT,
Monsieur Daniel VIGNERONT,
Monsieur Patrick CARPENTIER de CHANGY,
Monsieur Philippe THISE,
Monsieur Christophe MATHIEU,
Madame Brigitte BOLLY,
Madame Alexandra HOLTZHEIMER,
Monsieur Henri COPETTE, Conseillers communaux ;

Madame Isabelle MATHIEU, Présidente du C.P.A.S.

POPULATION

Habitants au 31.12.1997 : 4.052.
Habitants au 31.12.1998 : 4.128.
Habitants au 15.12.1999 : 4.135.
Habitants au 31.12.2000 : 4.267.
Habitants au 15.12.2001 : 4.312.
Habitants au 12.12.2002 : 4.327.
Habitants au 02.12.2003 : 4.351.
Habitants au 08.12.2004 : 4.456.
Habitants au 22.11.2005 : 4.536.
Habitants au 12.12.2006 : 4.537.
Habitants au 06.12.2007 : 4.665.
Habitants au 09.12.2008 : 4.713
Habitants au 01.12.2009 : 4.780

ACCROISSEMENT OU DIMINUTION EN 2009

328 personnes ont été inscrites à la population pendant l'année 2009 dont 174 hommes et 154 femmes.

294 personnes ont été rayées de la population par suite de départ pendant l'année 2009 dont 162 hommes et 132 femmes.

ETAT CIVIL EN 2009

Naissances : 51 dont 23 garçons et 28 filles
Décès : 35 dont 22 de sexe masculin et 13 de sexe féminin
Mariages : 12
Divorces : 7
Adoptions : 1
Reconnaisances : 18
Légitimations : 0
Conservation de nationalité : 0
Options de patrie : 2

REGISTRE DES ELECTEURS

La dernière liste des électeurs pour les élections du 07.06.2009 comptait :

Pour la section 01 : HERON	:	767 électeurs
Pour la section 02 : LAVOIR	:	228 électeurs
Pour la section 03 : WARET-L'EVEQUE	:	648 électeurs
Pour la section 04 : COUTHUIN-CENTRE	:	768 électeurs
Pour la section 05 : COUTHUIN-SURLEMEZ	:	567 électeurs
Pour la section 06 : PLEIN VENT	:	544 électeurs

SITUATION FINANCIERE.

1 LE CENTRE PUBLIC D'AIDE SOCIALE.

BUDGET.

Le budget du Centre Public d'Aide Sociale se clôture pour l'exercice 2009 :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes	1.706.936	0
Dépenses	1.691.936	0
Solde	15.000	0
Subvention communale à l'ordinaire	401.250	

A la suite des modifications budgétaires, le budget du Centre Public d'Aide Sociale présente les résultats suivants pour l'exercice 2009 :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes	1.706.936	0
Dépenses	1.706.936	0
Solde	0	0
Subvention communale à l'ordinaire		

COMPTE.

Le compte du Centre Public d'Aide Sociale se clôture comme suit pour l'exercice 2008 :

	Droits constatés nets	Engagements	Boni budgétaire
Service ordinaire	1.662.615,95	1.653.316,92	9.299,03
Service extraordinaire	66.336,08	66.336,08	0
TOTAUX			

	Droits constatés nets	Imputations comptables	Résultat comptable
Service ordinaire	1662.615,95	1.638.695,47	23.920,48
Service extraordinaire	66.336,08	43.606,04	22.730,04
TOTAUX			

2. LES CULTES.

Compte.

Les comptes des Fabriques d'Eglise se présentent comme suit pour l'exercice 2008 :

	Recettes	Dépenses	Solde	Subsides communaux
Fabrique de HERON	162.719,39	153.371,21	9.348,18	Ord. 4.873,89 Extr. 9.170,15
Fabrique de WARET-L'EVEQUE	6.900,89	4.718,54	2.182,35	Ord. 5.555,28
Fabrique de LAVOIR				---
Fabrique de SURLEMEZ	4.711,51	4.337,97	373,54	---
Fabrique de COUTHUIN	47.449,57	48.828,34	-1.378,77	---

Pour l'exercice 2009, les budgets de ces fabriques se présentent comme suit :

	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Solde</u>	<u>Subsides Communaux</u>
Fabrique de HERON	289.568,12	289.568,12	0	Ord. 3.230,25 Extr. 72.485,27
Fabrique de WARET- L'EVEQUE	7.548	7.548	0	Ord. 1.987,18
Fabrique de LAVOIR				---
Fabrique de COUTHUIN	245.209,86	245.209,80	0	Ord.1.898,73 Extr.81.328,86
Fabrique de SURLEMEZ	10.467,40	10.467,40	0	Ord.2.127,62

3.LA COMMUNE

A) LE COMPTE 2008

Le compte pour l'exercice 2008 s'est clôturé de la manière suivante :

	<u>Service Ordinaire</u>	<u>Service extraordinaire</u>	<u>Totaux</u>
Droits constatés	3.685.922,84	1.943.591,32	5.629.514,16
Engagements de dépenses	3.811.452,85	2.307.640,98	6.119.093,83
Solde	-125.530,01	-364.049,66	-489.579,67

	<u>Service Ordinaire</u>	<u>Service extraordinaire</u>	<u>Totaux</u>
Droits constatés nets	3.685.922,84	1.943.591,32	5.629.514,16
Imputations comptables	3.769.355,45	870.344,25	4.639.699,70
Résultat comptable de l'exercice	-83.423,61	1.073.247,07	989.814,46

B) LE BUDGET 2009.

Après approbation, le budget de l'exercice 2009 se présente comme suit :

	<u>Service Ordinaire</u>	<u>Service extraordinaire</u>
Recettes	4.063.314,17	7.287.511,95
Dépenses	3.930.626,74	7.227.917,54
Solde	132.687,43	59.594,41

A la suite des modifications, le budget 2009 présente les résultats suivants :

	<u>Service Ordinaire</u>	<u>Service extraordinaire</u>
Recettes	4.197.917,23	5.674.117,51
Dépenses	4.043.997,68	5.412.817,30
Solde	153.919,55	261.300,21

C) LE BUDGET 2010

Rapport de synthèse

Conformément aux articles L1314-1 et 2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le budget communal 2010 respecte l'équilibre budgétaire global tant au service ordinaire qu'au service extraordinaire.

Le budget ordinaire communal 2010 dégage un solde positif 33.789.12 €.

Par ces temps de crise, présenter un budget avec un boni relève d'une réelle performance. Cependant, il faut rester réaliste et ne pas se voiler la face, il y aura encore des périodes difficiles.

En effet les rentrées principales des communes sont : le fond des communes, la taxe additionnelle à l'IPP, la taxe additionnelle au précompte immobilier et les dividendes des intercommunales et de Dexia.

Or l'année 2009 a vu les dividendes Dexia ramenées à zéro, les intercommunales ont revu leurs dividendes très largement à la baisse et les prévisions pour l'avenir ne sont pas de bonne augure.

Le deuxième semestre 2009 a été marqué par deux bonnes nouvelles, à savoir une réévaluation de la taxe additionnelle à l'IPP (+ 232.635 €) et une augmentation du fond des communes de 32.417 €. Ce qui permet de dégager pour 2009 un solde de 153.919,55 €.

Le collège a voulu présenter un budget réaliste, le plus proche de la réalité en estimant les recettes et les dépenses à leur plus juste valeur.

Il faut aussi savoir que de gros investissements ont été entrepris par la commune (réfection de l'école du centre de Couthuin, construction d'un hall omnisports à Héron, égouttage des rue des Brûlées et de Surlemez,...) ce qui entraîne une charge de dette importante.

Le collège veut avoir une gestion proactive de sa dette en revoyant certains de ses emprunts : en étalant sur plus long terme la charge de celle-ci et en modifiant certains de ses emprunts en changeant le mode de taux de remboursement.

La crise économique que subit le pays touche d'avantage les plus démunis. Le CPAS de Héron a tenu à maintenir le montant de la contribution de la commune au montant de l'année passée (augmentée des charges des primes de fin d'année, comme au service communal).

Les dépenses des Zones de police sont en croissance constante compte tenu de décisions prises par le Gouvernement fédéral, mais ce dernier n'a pas prévu de transfert budgétaire pour couvrir lesdites dépenses.

Quant au Service régional d'incendie, si la loi portant la réforme des services de secours est d'application, les arrêtés exécution ne sont toujours pas adoptés et le fédéral n'a pas inscrit le moindre euro à son budget.

Une réelle politique de vigilance, de prudence et de rigueur sera menée tout au long cette législature sans pour autant mettre en péril la volonté du Collège d'éviter que nos villages deviennent des cités dortoir en continuant à offrir à l'ensemble de la population des services et des infrastructures adéquates et ce dans un environnement sain.

Budget ordinaire

Le budget ordinaire présente des recettes pour une somme de 3.391.133,72 € et des dépenses pour une somme de 3.877.544,60 €, soit un excédent à l'exercice propre de 24.572 €, pour un résultat général aux exercices cumulés de 139.061,64 €.

Le boni présumé au 31.12.2009 (après la dernière modification budgétaire) s'élevant à la somme de 153.919,55.

Afin de faire face aux dépenses n'ayant pu être honorées en 2009, à défaut de crédits budgétaires suffisants ou de prélèvement d'office, des crédits de dépenses pour un montant global estimé à la somme de 56 099 € ont été inscrits aux exercices antérieurs.

Certaines taxes et redevances ont été revues tant à la hausse qu'à la baisse afin de les rendre conformes à la charge de travail inhérente (tant par le service des travaux que par les services administratifs) et de ne pas faire porter par la collectivité des dépenses à caractère individuel.

L'imposition du coût vérité sur les déchets ménagers sera appliquée.

Les primes de fin d'année ont été de nouveau revues à la hausse (7%), après l'augmentation de 333 € en 2009.

Le résultat budgétaire global présumé au 01.01.2011 s'élève ainsi au service ordinaire à la somme de 129.800 €.

Budget extraordinaire

Le budget extraordinaire présente des recettes pour une somme de 8 152 966,28 € et des dépenses pour une somme de 8 182 918,28 € à l'exercice propre.

Compte tenu des recettes (272 782,28 €) et des dépenses (524,67 €) escomptées pour les ,exercices antérieurs et des prélèvements tant en recettes (30 174,67 €) qu'en dépenses (524,67 €), le résultat budgétaire global présumé au 01.01.2011 s'élève au service extraordinaire à la somme de 260 998,21 €, avec un prélèvement en recettes de 30 174,67 € et de 524,67 € en dépenses.

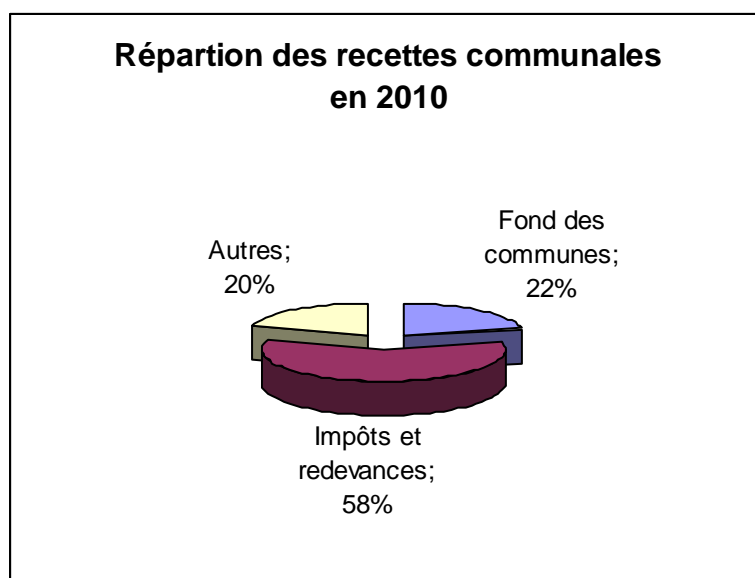
1. LE SERVICE ORDINAIRE

1.1. Les recettes

Les recettes ordinaires s'élèvent à la somme de 3.911.333,72 €, soit une croissance de l'ordre de 0,4 % par rapport au budget 2009 (3 897 885,97 €).

Ces recettes se décomposent comme suit :

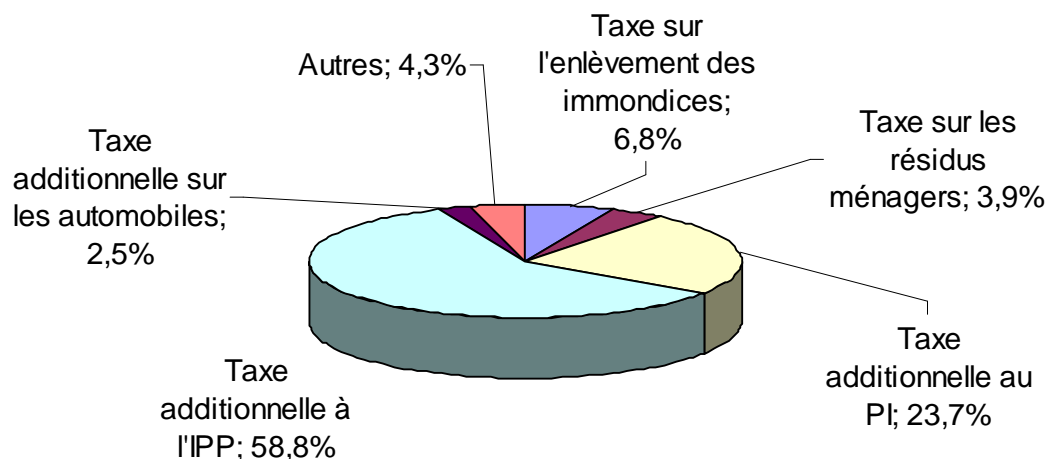
- Fonds des communes : 843 740 € (811 323 € en 2009),
- Impôts et redevances : 2 261 218 € (2 107 864 € en 2009),
- Autres : 806 375 € (978 698 € en 2009).



Les impôts et redevances se répartissent comme suit :

- taxe additionnelle aux taxes sur les automobiles : 2.5%,
- taxe additionnelle au PI : 23.7%,
- taxe additionnelle à l'IPP : 58.8%,
- taxe sur les résidus ménagers : 3,9%,
- taxe sur l'enlèvement des immondices : 6,8%,
- autres : 4.3%

Répartition des impôts et redevances



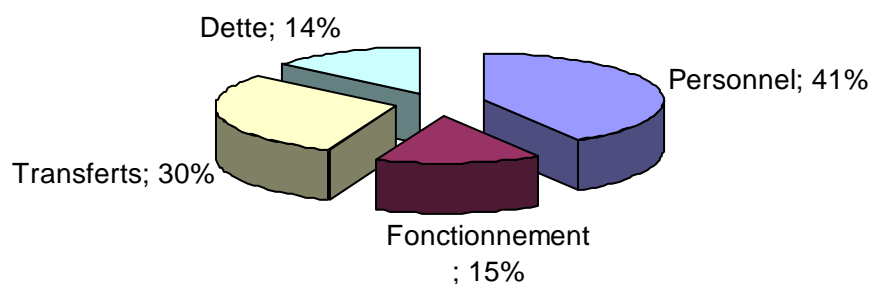
1.2. Les dépenses

Les dépenses ordinaires s'élèvent à la somme de 3.880.470,30 €, soit une diminution de l'ordre de 1 % par rapport au budget 2009 (3 922 325,27 €).

Ces dépenses se décomposent comme suit :

- Personnel : 1 593 232,41 € (1 617 263,17 € en 2009),
- Fonctionnement : 571 582,14 € (602 650,08€ en 2009),
- Transferts : 1 156 212,07 € (1 160 448,59 € en 2009),
- Dette : 559 443,68 € (541 963,43 € en 2009).

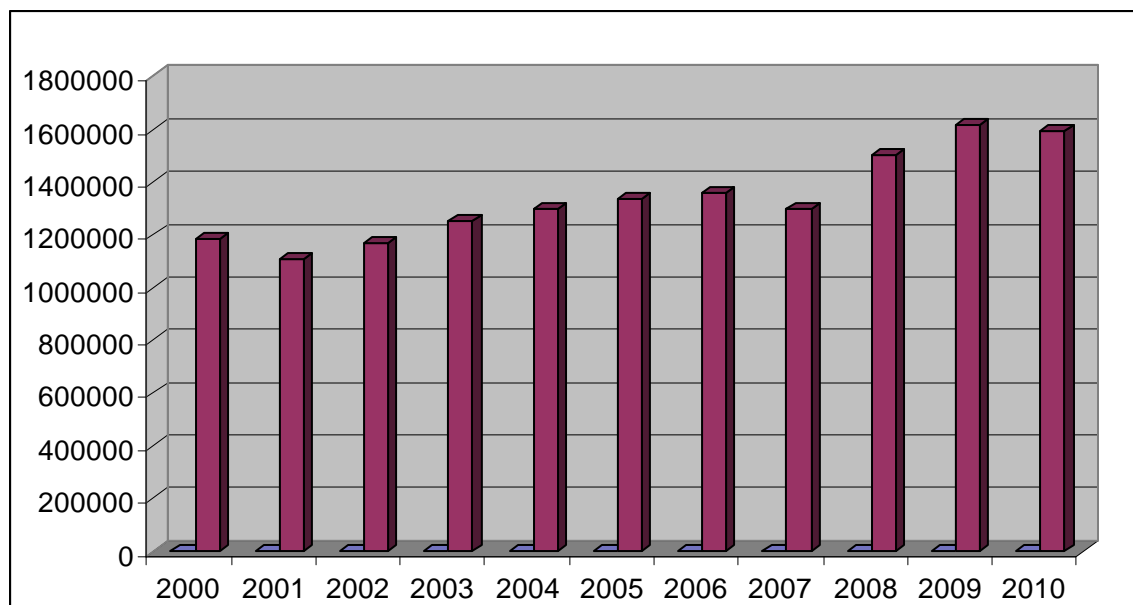
Répartition relative des dépenses



1.2.1. Les dépenses de personnel

La stagnation de la charge du personnel résulte d'une autre répartition des points APE et du non remplacement d'un mi-temps à l'administration tout en tenant compte de l'évolution de carrière du personnel, de la non indexation des salaires et de l'augmentation de la prime de fin d'année en respect de la convention sectorielle 2005-2006.

Evolution des dépenses de personnel au cours des 10 dernières années

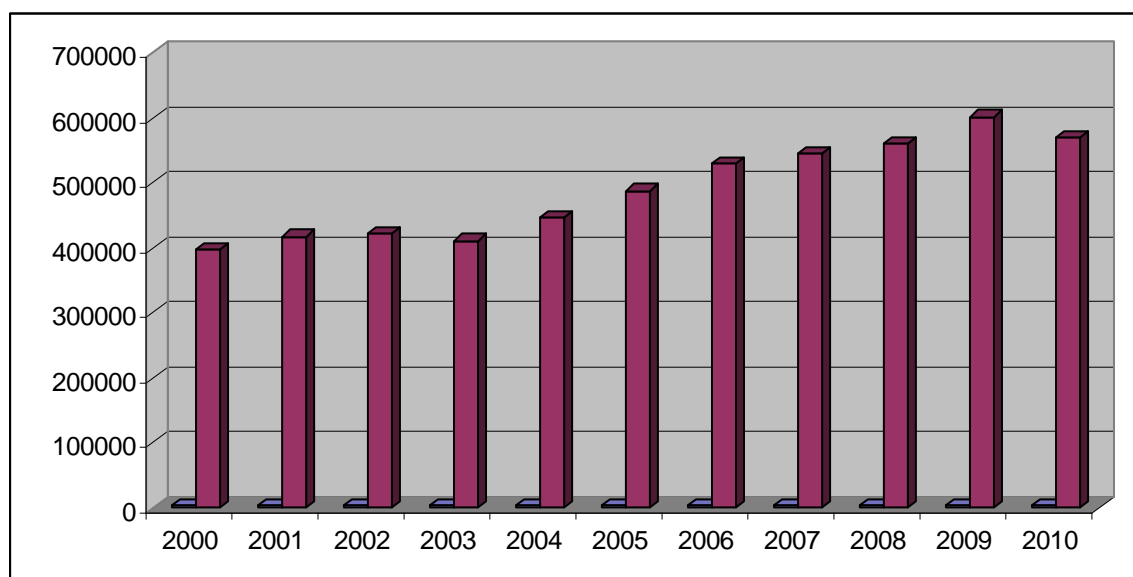


1.2.2. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 571 582,14 €. Soit une diminution de 5,5% par rapport à l'exercice 2009 (602 650,08 € en 2009).

Cette diminution montre la volonté du Collège, en ces temps de crise, de mener une politique prudente et de réduire au maximum les frais superflus.

Evolution des dépenses de fonctionnement au cours des 10 dernières années

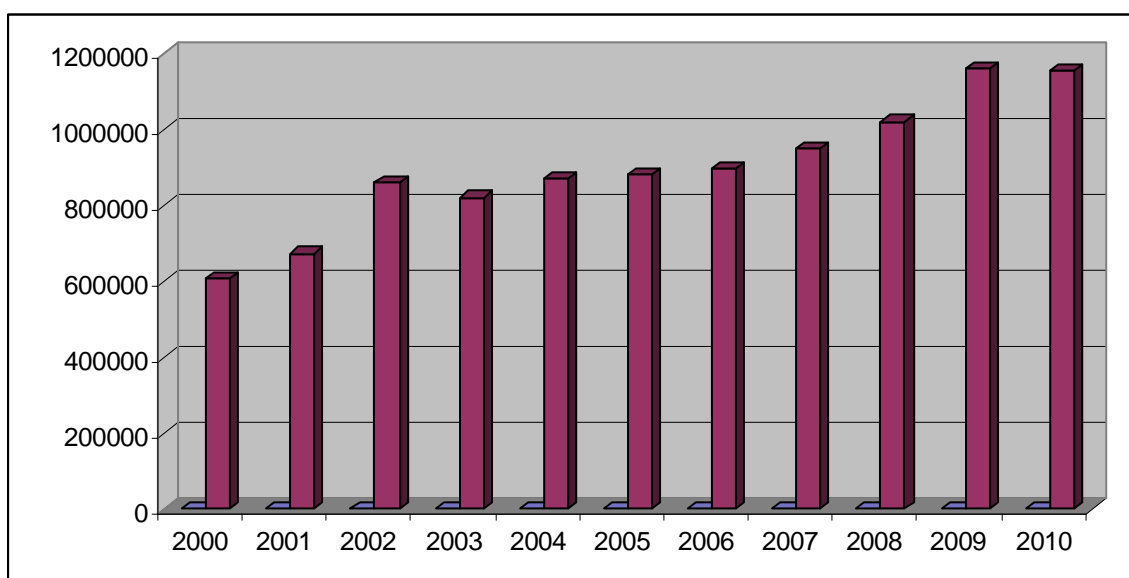


1.2.3. Les dépenses de transferts

Les dépenses de transferts s'élèvent à 1 156 212,07 €, ce qui représente un maintient de ces dépenses par rapport au budget initial de l'exercice 2009 (1 160 448,59 €).

Il faut cependant remarquer que la dotation du CPAS a été maintenue au niveau 2009, de même pour la participation de la commune à la Zone de police (en application de la Circulaire budgétaire) et au service régional d'incendie.

Evolution des dépenses de transferts au cours des 10 dernières années



1.2.4. Les dépenses de dette

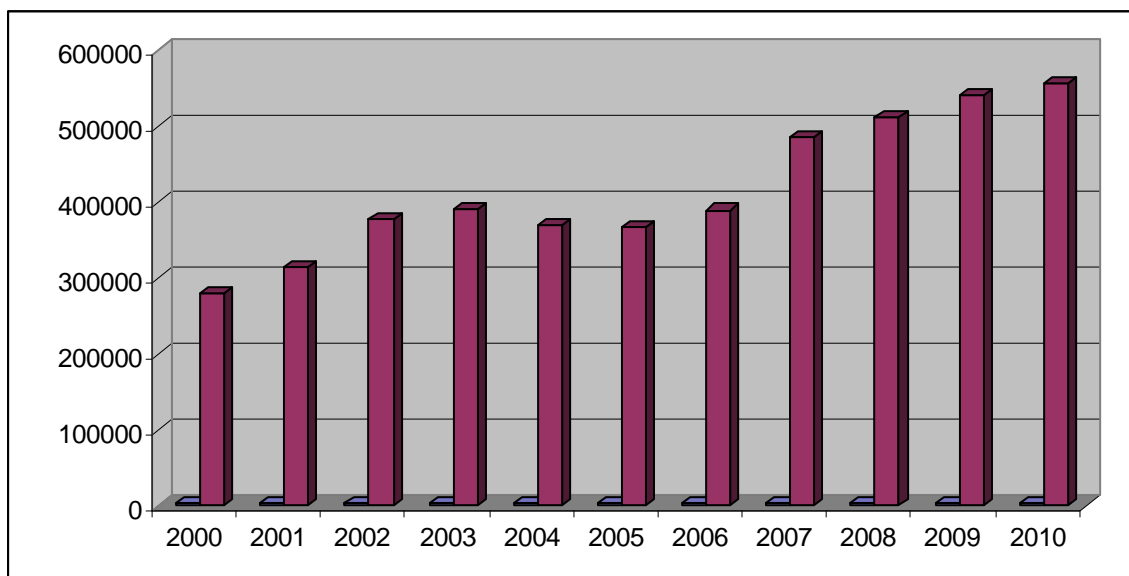
Les dépenses de dette pour l'exercice 2010 s'élèvent à 556 544,60€, soit une augmentation de 14 581,17 € (2.7%) par rapport à l'exercice 2009 où celles-ci s'élevaient à 541 963,43 €.

Cette augmentation s'explique notamment par les emprunts contractés pour la concrétisation de grands projets (école de Couthuin-Centre, hall omnisports, différentes voiries communales, ...)

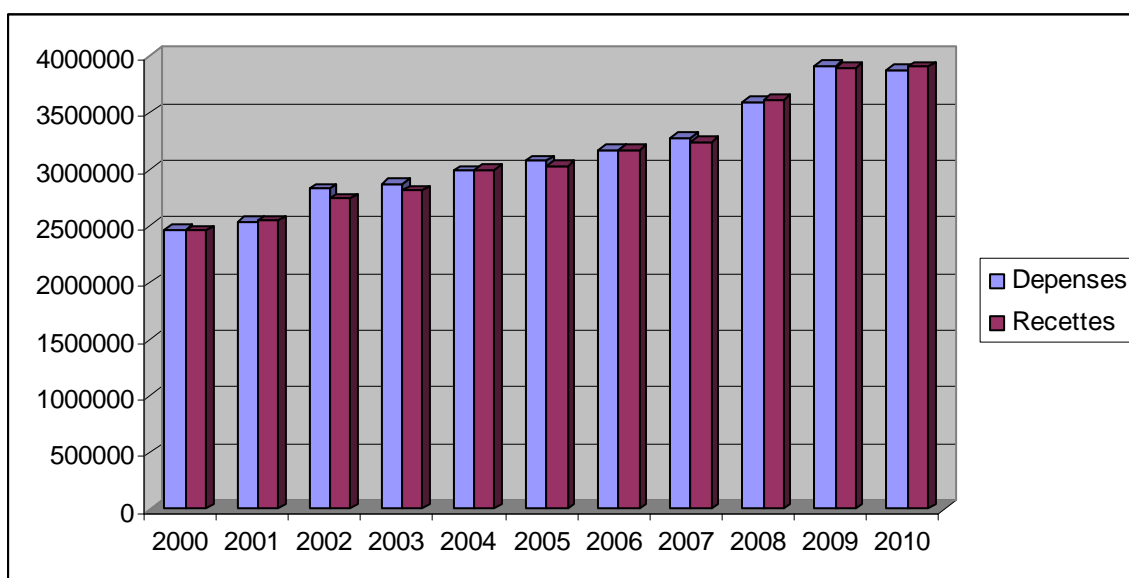
Cette augmentation de la charge de la dette, ne permettra pas de respecter le principe de la « stabilisation de la charge de la dette » qui préconise que la charge de la dette estimée pour l'exercice en cours, n'excède pas la moyenne arithmétique des charges des emprunts des dix années précédentes.

Une politique de révision générale de la dette à été menée par le collège en rééchelonnant la durée de certains emprunts ce qui conduit à une diminution de la charge annuelle des emprunts déjà contractés (± 44 000 € en 2010) et le passage de taux fixes à des taux révisibles pour d'autres emprunts conduit également à une diminution de la dette (±15 200 € pour 2010) pour ces prochaines années

Evolution des dépenses de dettes au cours des 10 dernières années



Evolution globale des recettes et des dépenses au cours des 10 dernières années



Ce graphique montre le boni enregistré pour cette année 2010 en espérant que des obligations (extérieures ou intérieures) ne viennent pas perturber cette configuration.

2. LE SERVICE EXTRAORDINAIRE

Le Collège communal entend poursuivre une politique importante de travaux utiles à la population en sollicitant, le plus souvent possible, le bénéfice de subsides auprès :

- de la Région Wallonne (PCDR (80%), plan triennal (63%), Plan Mercure (80 %) ;
- de la Communauté Française (travaux d'aménagement des écoles de Couthuin-Centre et Waret-l'Evêque (60%).

Ces projets visent essentiellement :

- la sécurité des habitants et des usagers de la route (réalisation du programme triennal des travaux (rues de Surlemez et des Brûlées, Magritte, Motte et Chéna), du plan Mercure (trottoirs rue Sur-Les-Trixhes)) ;
- la rénovation et l'agrandissement des infrastructures scolaires (à Couthuin-Centre et Waret-l'Evêque) ;
- la mise en œuvre de la deuxième convention du programme communal de développement rural (PCDR) comprenant l'aménagement de la place Fayat et l'introduction d'une troisième convention comprenant l'aménagement d'une maison de village à Waret-l'Evêque et l'aménagement de la place communale à Couthuin ;
- la construction d'une salle polyvalente (hall omnisports) et la rénovation des terrains de sports à Héron ;
- la participation communale aux travaux subsidiés des Fabriques d'église.

Ce programme d'investissements importants se détaille comme suit :

	Estimation	Subsides	Part communale
Solde achat d'une camionnette	524,67	0,00	524,67
Remplacement serveur et ordinateurs AC	22 000,00	0,00	22 000,00
Plan Mercure (Trottoirs rue Sur-les-Trixhes)	146 786,31	117 429,05	29 357,26
Achat de matériel d'exploitation	12 500,00	0,00	12 500,00
Réfection rues Magritte et Motte	329 435,81	231 332,03	98 103,78
Réfection suite aux dégâts d'hiver 2009	87 500,00	70 000,00	17 500,00
Plan triennal 2005- rue des Brûlées	43 000,00	25 800,00	17 200,00
Plan triennal 2008- rue de Surlemez	860 677,81	734 810,78	125 867,03
Achat plaques de rues	2 500,00	0,00	2 500,00
Aménagement école du centre	1 001 856,57	601 114,42	400 742,15
Placement portes coupe-feu Waret l'Evêque	3 500,00	0,00	3 500,00
Aménagement école de Waret l'Evêque	300 000,00	180 000,00	120 000,00
"31 communes au soleil" (pan. photovolt.)	99 098,92	72 956,62	26 142,30
Aménagement aire de jeux (lot. A.Dochain)	60 000,00	45 000,00	15 000,00
PCDR 3 Aménagement maison de village Waret	400 000,00	248 000,00	152 000,00
PCDR 2 Aménagement Place Fayat	616 670,00	542 669,60	74 000,40
PCDR 3 Aménagement place communale	950 000,00	760 000,00	190 000,00
UREBA: Châssis salles communales	51 980,50	46 782,45	5 198,05
Aménagement terrains de sports Héron	90 722,17	68 041,63	22 680,54
Construction salle polyvalente	2 824 817,42	1 603 587,83	1 220 929,59
Aménagement dessus bibliothèque	950,00	0,00	950,00
Subsides FE de Héron	72 485,27	0,00	72 485,27
Subsides FE de Waret-l'Evêque	40 837,50	0,00	40 837,50
Réfection vieux cimetière de Waret l'Evêque	155 400,00	124 320,00	31 080,00
Réparation murs cimetière d'Envoz	10 200,00	0,00	10 200,00
<i>Dépenses couvertes par le fond de réserve</i>			
TOTAL	8 183 442,95	5 471 844,41	2 711 598,54

3. EN CONCLUSION

- Conformément aux articles L1314-1 et 2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le budget communal 2010 respecte l'équilibre budgétaire global tant au service ordinaire qu'au service extraordinaire.
- **Le budget ordinaire** présente des recettes pour une somme de 3 911 33,72 € et des dépenses pour une somme de 3 877 544,60 €, soit un excédent à l'exercice propre de 33 789.12 €.

- Le boni présumé au 31.12.2009 s'élève à 153 919,55 €.
- Après imputation de l'excédent à l'exercice propre (33 789,12 €) et des dépenses nécessaires aux exercices antérieurs (56 099,14 €) ainsi que les dépenses en moins 2009 (7 452,11 €), le résultat budgétaire global présumé au 01.01.2011 s'élève à la somme de 139 061,64 €.

- **Le budget extraordinaire** présente des recettes pour une somme de 8 152 966,28 € et des dépenses pour une somme de 8 182 918,28 €, soit un mali à l'exercice propre de 29 952,00 €
- Après comptabilisation des recettes 272 258,20 € escomptées pour les exercices antérieurs, le résultat budgétaire global présumé au 01.01.2011 s'élève à la somme de 260 998,21 €.
- Le Collège communal entend poursuivre une politique importante de travaux utiles à la population. Ces travaux extraordinaires visent essentiellement la sécurité et le bien-être des habitants de tous les villages.
- Ce programme d'investissements s'élève à la somme de 8 183 442,95 € avec des subsides escomptés pour une somme globale de 5 471 844,41 € (67%) et une part communale de 2 711 598,54 € (33%).

ENSEIGNEMENT COMMUNAL

Année scolaire 2009-2010

1. Population scolaire au 01.10.2009

Implantations	Classes primaires	Classes maternelles
Couthuin-Centre	70	37
Surlemez	60	20
Waret-l'Evêque	49	30
Total	179	87

Total général : 268

2. Population scolaire au 15.01.2010 (estimation)

Implantations	Classes primaires	Classes maternelles
Couthuin-Centre	70	40
Surlemez	60	22
Waret-l'Evêque	49	33
Total	179	95

Total général : 274

3. Organisation de l'école

A. Classes primaires

284 périodes réparties comme suit :

- un directeur sans classe (+ de 180 élèves)
- neuf emplois d'enseignants temps plein primaire
- un maître spécial d'éducation physique 16 périodes/semaine
- une maîtresse spéciale de religion catholique 12 périodes/semaine
- une maîtresse spéciale de langues modernes 6 périodes/semaine + 2 périodes/semaine (choix néerlandais-anglais)
- une maîtresse spéciale de morale 12 périodes/semaine
- un maître spécial de d'adaptation (20 périodes/semaine)
- un maître spécial de religion protestante 6 périodes/semaine

B. Classes maternelles.

Au 01.10.2009

- 5 ½ emplois d'enseignants :
 - Surlemez : 1,5 temps plein
 - Couthuin-Centre : 2 temps plein
 - Waret-l'Evêque : 2 temps plein

4. Vu l'application du décret de 13 juillet 1998 prévoyant l'adaptation des horaires des institutrices maternelles à 26 périodes/semaine, la commune a obtenu de la Communauté Française :

- un agent P.T.P. assistante aux institutrices maternelles 4/5^{ème} temps

- un agent A.P.E. maître de psychomotricité pour 14 périodes.

5. Nos enfants bénéficient également :

- d'un transfert gratuit entre implantations matin et soir.
- d'un cours d'éducation physique (2 périodes/semaine)
- d'un cours de natation pour tous les élèves du cycle primaire et maternel.
- d'un cours de langue moderne : choix entre le néerlandais et l'anglais donné par un maître spécial aux élèves dès la 3^{ème} maternelle.
- d'un cours de musique assuré par le Conservatoire de HUY dans les locaux à la salle Plein Vent.
- Tous les élèves sont régulièrement suivis par :
 - le Centre PMS de Waremme (orientation professionnel)
 - le Centre PSE de Huy (médecine préventive).

6. Divers.

- Les élèves participent régulièrement à divers concours : environnement, poésie, fureur de lire,...
- Diverses excursions et sorties culturelles et pédagogiques sont programmées durant l'année scolaire.

D'autres projets classes de dépaysement :

- Classes de ferme pour les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} maternelle du Centre.
- Classes de forêt à Marbehan pour le D.M. de Couthuin-Centre et D.M. de Héron.
- Classes de mer pour toutes les classes du cycle 5/8.
- Classes de neige pour les élèves de P5 et P6.

TRAVAUX EXECUTES EN 2009

1. TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS

- Mise en peinture de locaux.
- Aménagement du local pour les jeunes de Warêt-L'Evêque.
- Travaux d'aménagement de la MCAE à Héron.
- Création de nouvelles classes à l'Ecole de Surlemez.
- Remise en état des cheminées du bâtiment du CPAS rue Dr Beaujean.
- Aménagement des nouvelles Ecoles rue d'Envoz (entreprise SOWACO).
- Construction du hall omnisports ch. de Wavre (entreprise BATITEC)

2. TRAVAUX DE VOIRIE

- Curage de fossés.
- Décapage des bas-côtes.
- Placement de produit de raclage.
- Raccordements particuliers à l'égout.
- Réfection de filets d'eau.
- Nettoyage et élagage de divers chemins agricoles.
- Egouttage de la rue des Brûlées et d'une partie de la rue Deneffe (entreprise JMV).
- Création pelouse à la MCAE.
- Pose d'une clôture à la MCAE.
- Pose d'une canalisation d'évacuation d'eau rue de la Bolette.
- Réfection de la rue Chêna (entreprise CHRISTIAENS BETON).

3. TRAVAUX D'ENTRETIEN

- Tonte de pelouse.
- Débroussaillage des accotements.
- Nettoyage de filets d'eau et d'avaloirs.
- Pose de tarmac dans les nids de poule.
- Déneigement et épandage de sel.
- Entretien des cimetières.
- Entretien des places publiques, monuments et terrains de sports.
- Placement de guirlandes et décorations de Noël.
- Elagage d'arbres dans les sentiers.

4. TRAVAUX D'ASSISTANCE TECHNIQUE

- Etat des lieux et contrôles dans le cadre de travaux effectués par les concessionnaires de voirie.
- Transport des bagages lors des sorties pédagogiques
- Transport de matériel (tentes, ...) et aide au profit des différents groupements et clubs de l'entité.
- Port de convocations aux conseillers.
- Courses diverses : MCAE – Administration – Plein Vent.

CONSEIL COMMUNAL

Depuis le dernier rapport d'administration générale, le Conseil s'est réuni 8 fois et le Collège Communal 46 fois.

Voici les principaux points mis en discussion au Conseil :

1. Budgets 2009 des Fabriques d'Eglise de Surlemez, Couthuin et Waret-l'Evêque.
2. Le budget pour l'exercice 2009.
3. Ratification de diverses désignations dans l'enseignement.
4. Budget du C.P.A.S. pour l'exercice 2009.
5. Budget de l'ADL pour l'exercice 2009.
6. Compte des Fabriques d'Eglise pour l'exercice 2008.
7. Compte communal pour l'exercice 2008 – Rapport d'administration.
8. Bilan à la date du 31.12.2008.
9. Compte de résultats à la date du 31.12.2008.
10. Compte du C.P.A.S. pour l'exercice 2008.
11. Bilan du C.P.A.S. au 31.12.2008
12. Compte de résultats du C.P.A.S. au 31.12.2008.
13. Modifications budgétaires communales pour l'exercice 2009.
14. Répartition et liquidation de la subvention aux comités scolaires pour l'exercice 2009.
15. Octroi d'une subvention à différentes associations de la commune pour l'exercice 2009 ;
16. Octroi d'une subvention aux différents clubs sportifs de la commune pour l'exercice 2009.
17. Octroi d'une subvention à un groupement de jeunesse de la commune pour l'exercice 2009.
18. Modification de diverses taxes et redevances pour les exercices 2010 à 2012 :
 - a) Taxe communale sur les transports funèbres.
 - b) Taxe communale sur les inhumations et la dispersion des cendres et la mise en colombarium
 - c) Taxe communale à charge des occupants des immeubles raccordés à l'égout conduisant à la station d'épuration.
 - d) Taxe communale sur les parcelles non bâties comprises dans un lotissement non périmé.
 - e) Taxe communale sur la réalisation de raccordements particuliers à la canalisation de voirie et placement d'aqueducs.
 - f) Taxe communale sur la délivrance de renseignements et de documents administratifs.
 - g) Taxe communale sur l'enlèvement des immondices.
 - h) Taxe communale sur la vente de sacs poubelles.
 - i) Redevance relative aux frais de procédure engendrés par le CWATUPE et le décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.
 - j) Redevance sur la délivrance de produits de dératisation.
19. Marché de services relatif à l'indication par un géomètre-expert immobilier de l'implantation des constructions nouvelles conformément à l'article 137 du CWATUPE – Approbation du cahier spécial des charges – Conditions et mode de passation du marché.
20. Aménagement de l'ancien cimetière de Waret-l'Evêque - Approbation du cahier spécial des charges - Conditions et mode de passation du marché.
21. Fourniture de mazout de chauffage et de roulage pour 2010 - Approbation des cahiers spéciaux des charges - Conditions et mode de passation des marchés.
22. Avance ordinaire de fonds récupérable consentie sans intérêts au « GAL Burdinale - Mehaigne » - Décision.
23. Vote d'un emprunt destiné à financer la part communale dans les travaux de construction d'un hall omnisports - Conditions et mode de passation du marché.
24. Réfection de diverses voiries – Dégâts d'hiver – Approbation du cahier spécial des charges – Conditions et mode de passation du marché.
25. Fourniture et placement de châssis de fenêtre à la bibliothèque de Héron – Approbation du cahier spécial des charges – Conditions et mode de passation du marché.
26. Fourniture et remplacement de châssis de fenêtre et de porte à la salle de Lavoir – Approbation du cahier spécial des charges – Conditions et mode de passation du marché.
27. Fourniture et remplacement de châssis de fenêtre au local des jeunes de Waret-l'Evêque – Approbation du cahier spécial des charges – Conditions et mode de passation du marché.
28. Fourniture d'isolant et plafond suspendu pour la salle de Lavoir – Approbation du cahier spécial des charges – Conditions et mode de passation du marché.

29. Fourniture d'isolant et plafond suspendu pour le local des jeunes de Waret-l'Evêque – Approbation du cahier spécial des charges – Conditions et mode de passation du marché.
30. Convention relative à l'octroi d'une ligne de prêt d'investissements conclue dans le cadre du fonctionnement du « C.R.A.C. - Infrastructures sportives » - Approbation.
31. Service de Médiation – Convention de collaboration avec la Ville de Huy dans le cadre des sanctions administratives communales – Approbation.
32. Règlement Général de Police – Modifications suite à l'entrée en vigueur du décret wallon relatif à la délinquance environnementale – Approbation.
33. Recrutement d'un agent constatateur : convention de répartition des charges salariales et de fonctionnement à passer avec les communes de Burdinne, Braives et Hannut – Approbation.
34. Demande d'un agent sanctionnateur provincial en matière d'incivilités environnementales – Approbation.
35. Communication des procès-verbaux de vérification de l'encaisse du receveur.
36. Compte 2008 de l'Agence de Développement Local (ADL) – Approbation.
37. Vote d'un emprunt destiné à financer la part communale dans les travaux de rénovation de l'église de Couthuin – Conditions et mode de passation du marché.
38. Création d'ossuaires – Approbation, conditions et mode de passation du marché.
39. Opération piloté « Entretien et aménagements de cheminements sécurisés 2008-2009 » - Aménagement de la rue Chêna – Approbation du cahier spécial des charges – Conditions et mode de passation du marché.
40. Marché conjoint en vue de l'acquisition d'électricité – Délégation – Ratification de la délibération du Collège.
41. Parc Naturel des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne – Création d'un secteur spécifique au sein de la SPI+ - Accord de principe.
42. Vote d'un emprunt pour l'acquisition d'un immeuble sis Place Communale, 3 à Couthuin dans le cadre des aménagements de la place communale et de ses abords.
43. Amélioration et égouttage de la rue de Surlemez – Approbation du cahier spécial des charges – Conditions et mode de passation du marché.
44. Fixation de la dotation communale 2009 à la zone de police.
45. Vote d'un emprunt destiné à financer les frais d'honoraires de l'auteur de projet dans le cadre des travaux d'amélioration et d'égouttage de la rue de Surlemez.
46. Convention avec DEXIA relative au vote d'un emprunt sous la garantie du service Général des Infrastructures privées Subventionnées dans le cadre des travaux d'extension et de transformation de l'école de Couthuin-Centre.
47. Renouvellement de l'affiliation de la commune à l'A.S.B.L. CRECCIDE (Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie).
48. Reconduction de l'adhésion de la commune au Contrat Rivière.
49. Désignation d'un auteur de projet dans le cadre de l'aménagement de l'ancien cimetière de Waret-l'Evêque en aire de repos et de commémoration – Approbation du cahier spécial des charges – Conditions et mode de passation du marché.

Par le Collège,

La Secrétaire,

Le Bourgmestre,

C. BOLLY

E. HAUTPHENNE